

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 13 DÉCEMBRE 2021

CULTURE

52 / 21_283 - MUSÉE TOULOUSE-LAUTREC - AVENANT N°1 À LA CONVENTION FINANCIÈRE 2021

L'an deux mille vingt et un, le treize décembre

Le conseil municipal s'est réuni, en séance publique, dans le lieu habituel de ses séances, sur convocation de Madame le Maire en date du 7 décembre 2021.

Président : Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL Secrétaire : Marie-Pierre BOUCABEILLE

Membres présents:

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Michel FRANQUES, Marie-Pierre BOUCABEILLE, Roland GILLES, Laurence PUJOL, Jean-Michel BOUAT, Marie-Corinne FORTIN, Mathieu VIDAL, Bruno LAILHEUGUE, Nathalie BORGHESE, Gilbert HANGARD, Fabienne MENARD, Enrico SPATARO, Naïma MARENGO, Anne GILLET VIES, Achille TARRICONE, Patrick BLAY, Stephen JACKSON, Geneviève MARTY, Marie-Louise AT, Jean-Michel QUINTIN, Zohra BENTAIBA, Laurence PLAS, Martine KOSINSKI-GONELLA, Alain REY, Florence FABRE, Daniel GAUDEFROY, Betty HECKER, Maeva VASSET, Nathalie FERRAND-LEFRANC, Pascal PRAGNERE, Danielle PATUREY, Jean-Laurent TONICELLO, Nicole HIBERT, Boris DUPONCHEL, Sandrine SOLIMAN, André BOUDES, Frédéric CABROLIER

Membres excusés :

Odile LACAZE donne pouvoir à Marie-Corinne FORTIN
Jean-Christophe DELAUNAY donne pouvoir à Laurence PUJOL
Jean-Luc DARGEIN-VIDAL donne pouvoir à Marie-Pierre BOUCABEILLE
Jean ESQUERRE donne pouvoir à Jean-Michel BOUAT

Membre(s) absent(s) :

Esméralda LAPEYRE

52 / 21_283 - MUSÉE TOULOUSE-LAUTREC - AVENANT N°1 À LA CONVENTION FINANCIÈRE 2021

référence(s) :

Commission attractivité du 30 novembre 2021

Service pilote : Culture

Autres services concernés :

Direction des affaires financières

Elu(s) référent(s) : Marie-Pierre BOUCABEILLE

Marie-Pierre BOUCABEILLE, rapporteur,

Le musée Toulouse-Lautrec qui abrite la plus grande collection publique au monde des œuvres de Toulouse-Lautrec, se classe aujourd'hui parmi les plus grands musées de France.

Il accueille aussi chaque année des expositions temporaires d'envergure, au sein d'espaces spécifiquement aménagés dans le cadre des travaux de restructuration qui se sont achevés en 2012.

Le musée Toulouse-Lautrec a accueilli en 2021 une exposition temporaire intitulée Montmartre fin de siècle, collection Weisman et Michel, qui a rencontré un vif succès et a ainsi été prolongée jusqu'au 19 septembre. La collection Weisman et Michel est une collection privée américaine unique en son genre. Elle a la particularité de se concentrer sur les artistes de la fin du XIX^{ème} siècle et du début du XX^{ème} siècle qui ont vécu ou travaillé à Montmartre, ou dont les œuvres reflètent l'esprit de Montmartre.

La crise sanitaire a contraint le musée à fermer ses portes à la suite d'une deuxième période de confinement mise en application du 30 octobre 2020 jusqu'au 19 mai 2021 entraînant une forte chute de fréquentation. Cette fréquentation, qui dépend pour 45 % du tourisme international, accuse ainsi une baisse de 46 % sur la même période entre 2019 et 2021.

Il est en outre à relever que les mois d'avril et mai sont des mois de forte fréquentation pour le musée. On pouvait noter en 2019 un total de plus de 44 500 entrées sur ces deux mois contre 2 615 en 2021. Cette forte baisse a réduit considérablement les ressources propres de la structure (environ – 47 % par rapport à 2019) et sa capacité à faire face aux charges fixes, aux premiers rangs desquelles figurent les frais de personnels, qui représentent plus de la moitié du budget de fonctionnement annuel (1,1 M € pour un budget d'environ 2 M €). Il s'agit d'une charge particulièrement lourde pour la structure, qui n'a pu recourir au chômage partiel durant le confinement, en raison du statut d'agents territoriaux mis à disposition de l'établissement public pour les effectifs du musée.

Outre la subvention de fonctionnement annuelle de 455 768 €, la Ville d'Albi a inscrit à son budget 2021, voté le 14 décembre 2020, des crédits complémentaires de 150 000 € pour soutenir financièrement le musée et compenser partiellement l'impact du COVID.

Vu la situation exposée, il est proposé au Conseil municipal d'une part d'approuver l'attribution d'une subvention supplémentaire de 150 000 € au musée Toulouse-Lautrec, et d'autre part d'autoriser madame le Maire à signer l'avenant n°1 à la convention financière 2021 entre la ville d'Albi et le musée Toulouse-Lautrec.

Il est précisé au Conseil municipal que les crédits nécessaires ont été prévus et seraient prélevés au budget de la direction de la culture au chapitre 65 – nature 65737 – fonction 322 de l'exercice en cours.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU la convention financière au titre de l'année 2021,

VU le projet d'avenant n°1 à la convention financière 2021 ci-après annexé,

ENTENDU le présent exposé,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

APPROUVE

le versement d'une subvention supplémentaire au musée Toulouse-Lautrec pour l'année 2021, d'un montant de 150 000 € en compensation de la forte baisse des ressources propres de la structure en raison de la situation de crise sanitaire.

DIT QUE

les crédits nécessaires seront prélevés au chapitre 65 – nature 65737 – fonction 322 du budget de l'exercice 2021.

APPROUVE

les termes du projet d'avenant n°1 ci-après annexé.

AUTORISE

Madame le Maire à signer l'avenant n°1 à la convention financière 2021 entre la ville d'Albi et le musée Toulouse-Lautrec.

Nombre de votants : 42

Unanimité

Pour extrait conforme

Pour le Maire,
Olivier LEVREY

Directeur général mutualisé
Ville d'Albi et Communauté d'agglomération de l'Albigeois

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Cette saisine pourra se faire, pour les particuliers et les personnes morales de droit privé non chargés de la gestion d'un service public, par la voie habituelle du courrier ou via l'application informatique Télérecours, accessible par le lien : <http://www.telerecours.fr>.

Envoyé en préfecture le 16/12/2021

Reçu en préfecture le 16/12/2021

Affiché le 16/12/2021



ID : 081-218100048-20211213-21_283-DE